



Lunéville, Château des Lumières Septembre 2018

n° 11

Directeur de la publication : Michel Closse
 Rédaction : P. Colson
 Tirage : 2500 exemplaires sur papier certifié PEFC
 Conception graphique : T. Dosne
 Impression : Imprimerie conseil départemental 54
 Dépôt légal : Décembre 2006-ISSN1951-4220
 Email : contact@chateaudeslumieres.com
 Téléphone : 03 83 76 28 40



La Lettre des co-reconstructeurs

Hommage à Michel Closse

Michel Closse était un humaniste, un amoureux de sa ville de Lunéville et de son château. Disparu le 30 septembre 2017, son attachement à ce joyau du patrimoine français s'enracinait profondément dans sa personnalité et ses convictions humanistes; un humanisme éclairé par la philosophie des Lumières dont les notions d'ouverture d'esprit, d'ouverture au monde, de liberté de pensée et de conscience, de tolérance et d'universalité ont forgé son éthique; un humanisme indissociable de l'éducation et de la transmission de ces valeurs, creuset de tous les engagements de Michel Closse.

Nous lui devons une profonde reconnaissance d'avoir mis de côté ses prérogatives pour faire advenir l'intérêt général lorsque, maire de Lunéville, il cède le château au conseil général en 2000 pour conduire le processus de restauration qu'il avait engagé et dont il savait que la ville seule, ne pouvait conduire

à son terme.

Ses larmes versées au moment de l'incendie du Château, le soir du 2 janvier 2003, ont ému toute la France et la mission de sa reconstruction l'anima jusqu'au dernier souffle en tant que président de l'association Lunéville château des Lumières, dont il fut l'un des initiateurs. Malgré la maladie, il est resté attentif chaque instant au devenir du projet de développement.

Avec l'accord des familles, un espace du château portera les deux noms associés de Michel Dinet et Michel Closse qui ont ensemble posé les bases de son renouveau.

Mathieu Klein,
Président du conseil départemental

Adhérent et/ou donateur ?

Cette lettre, vous l'avez constaté, est adressée aux ADHÉRENTS ET DONATEURS. Pourquoi ?

Notre objectif principal est de récolter des fonds afin de participer à la reconstruction du château de Lunéville et à la reconstitution des collections de son musée.

Le Département, propriétaire, ne pouvant recevoir de dons, une association a été créée, la nôtre : l'Association Lunéville Château des Lumières.

Si vous faites un don, vous êtes donateur et les dons récoltés sont adressés à notre adresse et envoyés par nous à la Fondation du Patrimoine, ce qui nous permet une vue objective des dons effectués*.

L'organisation de la levée de fonds et les frais engagés ne sont pas financés par les dons, ce sont donc les adhérents qui, par leur cotisation, y participent, en plus de l'aide apportée par le conseil départemental et la Ville de Lunéville, donc en adhérent, vous nous aidez dans notre tâche.

La cotisation est, actuellement, de 5€ minimum, ce qui a été confirmé à l'Assemblée Générale du 23 juin dernier.

*Si vous désirez une attestation de réduction fiscale, envoyez vos dons avant le 15 décembre.

Des projets

Vos dons ont servi déjà à participer à la reconstitution des collections du musée : une paire de flambeaux, une console, un tableau de Simon BELLE et bientôt, sous réserve d'aboutissement, d'un tellurium et d'une série de tableaux de Claude Charles. Ceci fera l'objet d'une prochaine lettre.

La reconstruction de l'escalier nord va venir se substituer au projet de la galerie (voir au verso).

Les besoins sont encore nombreux :

- réaménagement de la salle des Trophées,
- des parties touchées par l'incendie, en fonction du projet global ;
- entretien et réparation des statues du parc des Bosquets
- acquisitions diverses...

Nous nous attacherons à vous proposer projet par projet, en fonction de sa faisabilité et de son budget en veillant à ce que chaque réalisation soit identifiable.

Vous le voyez, le château évolue et a encore besoin de vous.



Le mot du Maire de Lunéville

L'année 2018 s'est ouverte avec un nouveau Conseil d'administration au sein de l'association. Depuis l'idée de se mobiliser pour le château de Lunéville avec une équipe pluri-partenaire a fait son chemin.

Concrètement, en début d'année le département et la ville de Lunéville sont entrés au Conseil d'administration de l'association.

Notre ville se réjouit de ce nouveau partenariat.

Il est, en effet, indispensable de tous coordonner nos efforts pour la prospérité du château qui constitue « l'atout tourisme » majeur de notre ville. Nous devons tous travailler ensemble pour redonner son prestige à l'édifice.

La programmation annuelle d'animations va dans ce sens. Nous nous en félicitons tous !

Jacques LAMBLIN
Maire de Lunéville
Ancien Député



association Lunéville château des Lumières
BP 30025 54302 LUNÉVILLE Cedex
Tél. : 03 83 76 31 51- Impression CD54 – Septembre 2018

Edito



Chef de chœur, je me suis toujours attaché à rechercher l'harmonie ; aussi quand Michel Closse et Philippe Colson m'ont sollicité pour reprendre les rênes de l'association, j'y ai vu la possibilité d'y apporter cette compétence.

Orthophoniste à la retraite, mon objectif est que chacun ait la parole. L'année 2017 fut une année très difficile pour notre association : en premier lieu le décès de Michel CLOSSE qui nous laisse orphelins ; le départ des salariés et leur savoir-faire (le sourire de Samia et son sens de l'accueil) ; enfin, de surcroît, l'échec du projet d'aménagement de la galerie.

Nous avons donc tout, ou presque, à réinventer.

Nous nous sommes attelés à restructurer l'association, lui donner de nouveaux statuts, un nouveau Conseil d'Administration, ce qui s'est fait lors de notre Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du 25 novembre 2017.

Pendant toute cette période et celle qui a suivi, il nous a fallu prendre dimension des tâches et adapter notre fonctionnement... peut-être avez-vous trouvé le temps long et avez-vous pensé que l'on vous oubliait. Il n'en est rien ! C'est bien pour le château, son passé et son avenir, dans le respect des donateurs que nous œuvrons et nous comptons sur vous pour continuer la tâche entreprise.

Bien cordialement.

Marc DUBOIS, président de l'association
Lunéville château des Lumières



Un nouveau projet de développement pour le Château

Le conseil départemental a engagé en 2017 un travail associant l'ensemble des partenaires du château pour renouveler son projet culturel et trouver un modèle économique qui permette à cet écrin de connaître le développement qu'il mérite mais qui nécessite un engagement collectif au-delà de la sphère des collectivités publiques.

Pour cela, une chargée de mission préfiguratrice, Mme Hélène Cascaro, a été recrutée.

Elle conduira en 2018 des études complémentaires qui permettront d'affiner les préconisations phares de l'étude conduite en 2016.

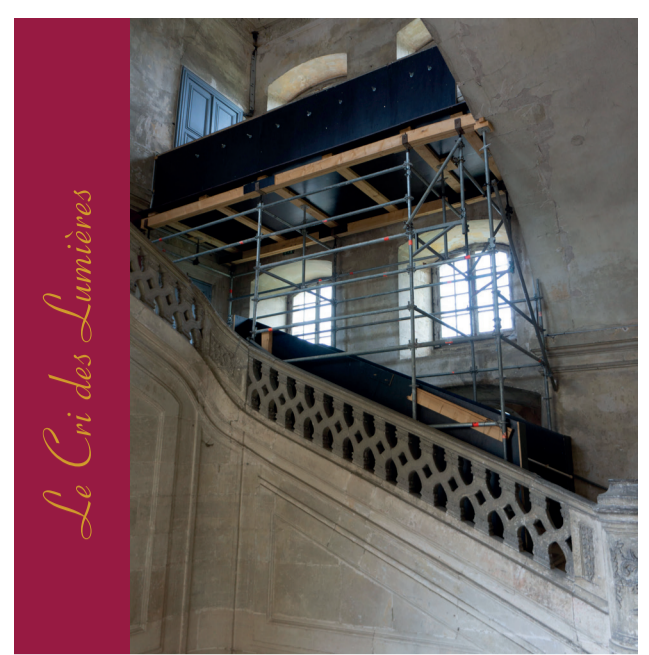
Le conseil départemental a également signé avec l'Etat la cession à un prix symbolique de la partie militaire du château. Par cet achat, le département a redonné au château une unicité de propriété, étape préalable mais essentielle au projet de développement que le conseil départemental souhaite porter avec ses partenaires. Il s'agit à travers cette acquisition de poser une nouvelle pierre du projet ambitieux que Michel Dinot a commencé à bâtir en 1999 contrarié par le terrible incendie de janvier 2003.

Au-delà d'une programmation culturelle orientée sur de grandes thématiques, apparaîtront cette année les prémices de l'installation au château d'un parcours muséographique permanent nécessaire à l'accueil des visiteurs afin de leur permettre de comprendre le monument et son histoire s'appuyant sur le travail engagé à l'occasion de la très belle exposition 2107 des 10 ans d'acquisitions du musée et sur le partenariat noué avec le musée Lorrain.

S'agissant de la réhabilitation de la Galerie, le concours organisé pour le recrutement d'un architecte s'est révélé malheureusement infructueux. Cet aléa nous a conduits à proposer à l'association Lunéville Château des Lumières de ne pas relancer une nouvelle procédure concernant la galerie dont la fonction future reste à définir mais de mobiliser prioritairement les fonds récoltés grâce à la générosité des donateurs à la réhabilitation d'un autre élément à très forte dimension patrimoniale : l'escalier d'honneur nord, pendant de l'escalier d'honneur sud rénové en 2010.

La réfection de l'escalier nord, inaccessible depuis plus d'un an et demi pour des raisons de sécurité, redonnera en même temps une fonctionnalité aux salles attenantes. En lien avec la Direction du patrimoine de la DRAC Grand Est, une évaluation du montant et d'un calendrier est étudiée pour une réalisation que nous souhaitons rapide afin de concrétiser le formidable engagement des donateurs à nos côtés pour le renouveau du château de Lunéville.

Nicole CREUSOT,
Vice-présidente du conseil départemental déléguée à la culture



Le rôle de la préfiguratrice du château de Lunéville



Hélène Cascaro a été recrutée pour imaginer le futur du château, en impliquant les partenaires institutionnels comme la ville de Lunéville, la communauté de communes de Lunéville à Baccarat, le Département et la région Grand Est ou la Direction régionale des affaires culturelles. Mais elle doit aussi penser une nouvelle gouvernance, au sein d'une structure juridique dédiée,

pour mettre en place un modèle économique plus dynamique.

Pour ce faire, elle a lancé une Assistance à maitrise d'ouvrage en vue de programmer un projet global pour le site. Celle-ci aboutira au printemps 2019 à un scénario de développement phasé dans le temps.

De nouvelles prestations de service seront proposées ainsi qu'un parcours muséal renouvelé et une articulation plus étroite entre le château et les jardins. Le parcours visiteur deviendra plus fluide. La dimension économique indispensable viendra renforcer la démarche patrimoniale et touristique.

La programmation culturelle 2018



La programmation 2018 a pour vocation de toucher un public plus large, avec un haut degré d'exigence, mettant en lumière un site historique d'exception.

Fondée sur un triptyque culturel, artistique et patrimonial en prise avec l'histoire du château, elle se décline autour :

De grands temps forts pour le grand public

- Nuit des jardins de lumière,
- Journées européennes des métiers d'art,
- Rencontres équestres,
- Théâtre d'eau,
- Journées européennes du patrimoine,
- Rendez-vous au jardin avec des visites guidées en calèche.

D'une programmation artistique qui va de l'esthétique baroque aux esthétiques jazz et musiques du monde.

Une série de 12 concerts est prévue dans la chapelle du château parmi lesquels il faut retenir :

- Diego Arès, jeune claveciniste de la scène internationale mont ante,
- Scène locale de jazz avec LBBL Trio
- Lutherie sauvage et piano en écho à la valorisation des métiers d'art,
- Musiques du monde avec un duo France Chine, composé d'un joueur de clarinette klezmer et d'un autodidacte de la guimbarde.

- Le 11^e concert se jouera le 11 novembre, avec la violoncelliste Emmanuelle Bertrand en hommage à un Poilu dont les camarades ont fabriqué un corps de violoncelle avec une caisse de munitions.

Un parcours d'interprétation et de compréhension du monument et de son histoire, étayé par une exposition en trois volets intitulé « Les belles heures du château de Lunéville ». L'exposition sera ponctuée par un cycle de conférences - en partenariat avec l'Université et le Musée Lorrain.

1 - « D'or et de gloire, Lunéville et ses ducs au XVII^e » proposera dans les espaces restaurés des œuvres remarquables du Musée Lorrain.

2 - « Le château entre cours et jardins », l'exposition « le jardin révélé » célébrant les 350 ans de la naissance de Boffrand est enrichie de nouvelles acquisitions, notamment une tapisserie remarquable, « les marchands de légumes », et un fauteuil XVIII^e. Cette exposition permet d'évoquer la construction de l'édifice, la mise en scène du pouvoir et le lien privilégié et original dans l'Europe d'alors entre la famille ducale et la nature.

3 - « Lumières sur la cour de Lunéville » se compose de l'ensemble des acquisitions du musée depuis dix ans, parmi lesquelles les pièces acquises par l'association et de pièces issues des réserves.

Ce parcours exceptionnel sera inauguré le 2 juillet à 18 h 00.

Deux autres expositions seront proposées, l'une d'elle en écho à la clôture du centenaire de la grande guerre, l'autre étant consacrée à la mise en valeur d'un patrimoine local.

Myriam LOUELHI,
Directrice départementale de la culture, responsable du site.

Votre nouveau conseil d'administration

De nouveaux statuts ayant été adoptés lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 25 novembre 2017, le Conseil d'Administration, auparavant composé des membres fondateurs et de 3 membres élus qui ne participaient pas aux votes, a été renouvelé et complété lors de l'A.G. du 23 juin 2018.

LES ADMINISTRATIONS SONT :

Les membres fondateurs son Membres d'Honneur
Membres de Droit représentant le Conseil Départemental :

- Nicole Creusot, Vice Présidente du C.D.
- Anne Lassus, Conseillère Départementale de Lunéville représentant la Ville de Lunéville :
- Jacques Lamblin, Maire de Lunéville,
- Marie Viroux, Adjointe aux fêtes et manifestations.

Membres élus, issus de la société civile et du monde associatif :

- Marc Dubois, Président,
- Marie-Danièle Closse, Vice-Présidente, chargée du secrétariat, assistée de Marie-France de Raucourt, qui fut adjointe à la culture
- Catherine Guyon, Vice-Présidente, par ailleurs Présidente des "Amis du Château et de son musée"
- Philippe Torchet Trésorier, assisté de Renée Richeton.

Tous les 6 forment le bureau.

LES AUTRES ADMINISTRATEURS SONT :

- Catherine Ambrosi journaliste,
- Jean-Pierre Jacob fidèle donateur qui vient de Colmar,
- Guy Levieuge président des Amis de la Faience,
- Dominique Popard ancienne coseillère,
- Claude Richard président des Amis de l'abbé Grégoire et Huguette Vantillard qui poursuit son action auprès des donateurs.

Tous les membres bénéficient du droit de vote et sont au service de l'Association, donc à votre service.